

Groupe de travail Centre de Prélèvements Service (C.P.S.) du 22 janvier 2010

CPS : Amplifier encore la mobilisation pour faire céder l'Administration !

Comme elle s'y était engagée l'Administration a convoqué ce 22 janvier un groupe de travail sur les C.P.S. présidé par Mme GAUTHIER et non comme nous l'aurions souhaité par le Directeur Adjoint Philippe RAMBAL.

Pour F.O.-DGFIP celui-ci s'inscrit dans la continuité du groupe de travail du 11 décembre et de l'audience du 23 décembre et dans un contexte de forte mobilisation des personnels des CPS.

Réunis en Assemblées Générales en janvier 2010, les agents se sont prononcés à une très large majorité contre la proposition indemnitaire de l'administration qui reste très en deçà de leurs revendications :

- 1 800 euros annuels de prime industrielle.
- Attribution de 20 points de NBI.
- Création d'emplois à hauteur de l'accroissement de la charge de travail.
- Améliorations des conditions de travail.

L'administration ne propose qu'un alignement partiel (75 %) sur l'indemnité ACF versée aux agents en fonction dans les Centres Impôts Services (C.I.S.). Par exemple pour un AAP1 7ème échelon cela représente 406,25 €. À ceci l'administration propose d'ajouter pour les agents de catégorie B et C un complément partiel (75 %) de l'équivalent en ACF de 10 points de N.B.I. soit pour le même AAP1 – 7 une somme de 413,41 € soit au total un complément indemnitaire mensuel de 819,66 € à comparer aux 1 800 € réclamés.

L'Administration propose de les faire bénéficier d'une harmonisation indemnitaire standard accélérée (ACF harmonisation).

L'ensemble de ces mesures était prévu avec rétroactivité au 1^{er} septembre 2009.

En début de réunion, l'administration persistait à refuser toute autre avancée sur les volets indemnitaire et emploi malgré l'intervention de la délégation F.O.-DGFIP qui rappelait qu'il s'agissait des revendications prioritaires pour les agents.

Les seules promesses de l'administration concernaient l'élaboration d'une circulaire normant les règles de vie et conditions de travail de l'ensemble des CPS, l'engagement d'une étude ergonomique globale au second semestre 2010, un plan d'action pour la mise à niveau des matériels et mobiliers s'étalant sur la totalité de l'année et des études de faisabilité pour l'amélioration des applications informatiques sur 2010 et surtout sur 2011.

Les syndicats F.O.-DGFIP, CGT, CFDT, CFTC et UNSA décidaient de quitter la réunion pour faire pression sur l'administration. Après une interruption de séance l'administration a concédé l'avancement de la date d'effet de la rétroactivité des propositions indemnitaires au 1^{er} janvier 2009. Face à cette quasi-unanimité l'Union SNUI SUD TRÉSOR SOLIDAIRES a renoncé à rester seule à dialoguer avec l'administration.

Pour F.O.-DGFIP seule le maintien d'une mobilisation forte des agents en CPS permettra de faire plier l'Administration. Nous les invitons à amplifier le rapport de force en préparant activement une nouvelle grève début février.